

Cours n° 8 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : Le schwa (le chva)

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. Les objectifs du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme de schwa

II.2. Les dénominations du schwa

II.3. Remarque

I. Les objectifs du cours :

Le cours se fixe pour objectifs de faire découvrir aux étudiants les appellations du schwa, de leur rappeler que l'absence de son articulation n'a aucun impact sur la compréhension du message oral, d'attirer leur attention sur la nécessité de le réaliser pour éviter une suite de trois consonnes.

II. Le contenu du cours :

II.1. L'étymologie du terme de schwa :

Etymologiquement, le terme de schwa est d'origine hébraïque, il dérive «*du mot chav qui signifie rien, vide.* » (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 2051).

II.2. Les dénominations du schwa :

Il existe trois appellations de cette voyelle orale :

II.2.1. Le [] caduc, instable :

Le schwa se nomme le [] instable car il apparaît, parfois, dans la chaîne parlée. Parfois, il en disparaît et dans certains cas, sa réalisation est facultative.

Il s'appelle le [] caduc parce qu'il «*est comparable à certaines espèces d'arbres, comme le cèdre et le pin, dont les feuilles persistantes pendent aux branches en hiver.*»

Il peut, également, être comparé à d'autres espèces, dont les feuilles caduques tombent.»(Ibid., p. 283).

II.2.2. Le [] neutre :

Le schwa se nomme, ainsi, car il «*est intermédiaire entre les positions cardinales (ni ouvert, ni fermé, ni antérieur, ni postérieur, ni arrondi, ni rétracté).*» (DUBOIS, J. *et.al.* 1973 : 337).

II.2.3. Le [] central (moyen ou mixte) :

La voyelle orale à laquelle nous avons affaire s'appelle le [] central (moyen ou mixte) car «*elle est réalisée avec la partie centrale du dos de la langue, rapprochée du milieu de la voûte palatine, par opposition aux voyelles antérieures et postérieures.*»(Ibid., p. 80).

II.3. Remarque :

En phonétique du français, le schwa est proche de deux voyelles orales : la première est le [ø] mi-fermé, antérieur, arrondi, oral. La seconde est le [œ] mi-ouvert, antérieur, arrondi, oral. Pour étayer ces propos, notons que l'archiphonème /Ø/ transcrit le [] caduc, le [ø] et le [œ].

Cours n° 9 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : L'hiatus

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. L'étymologie du terme hiatus

II.2. Sa définition

II.3. Les procédés permettant de l'éviter

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les procédés permettant d'éviter l'hiatus.

II. Le contenu du cours :

II.1. L'étymologie du terme hiatus :

Etymologiquement, le terme hiatus est d'origine latine ; il dérive «*du mot hiare qui signifie l'ouverture de la bouche.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1090).

II.2. Sa définition :

En phonétique, l'hiatus est défini ainsi : «*il s'agit de la rencontre de deux voyelles, soit à l'intérieur d'un mot (ex. aérer, géant), soit entre deux mots énoncés sans pause : le premier se termine par une voyelle, le second commence par une autre (ex. tu as eu.*» (Ibid.).

II.3. Les procédés permettant de l'éviter :

Pour éviter l'hiatus, on fait appel aux procédés suivants :

Le premier est l'introduction d'un glide : dans l'exemple «béatitude», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [e] et [a], on insère le glide [j]. On réalise [bejatityd]. Dans «kaolin», le glide [w] est introduit pour escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles [a] et [ɔ]. On articule [kawɔl̃]. Dans «cahot», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [o], on recourt à l'ajout du glide [w]. On prononce [kawo]. Dans «crier», on fait usage du glide [j] pour éviter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [e]. On articule [krije]. Dans «oasis», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ɔ] et [a], on se sert du glide [w]. On réalise [ɔwazis].

Le deuxième moyen que l'on utilise pour contourner l'hiatus, la rencontre de deux voyelles appartenant à deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre, est la liaison. Dans l'exemple «les enfants», pour que la voyelle orale [e] et la voyelle nasale [ã] ne se rencontrent pas, on fait appel à la liaison qui consiste à introduire la consonne [z]. On prononce [lezãfã].

Dans «deux heures», l'ajout de la consonne [z], qui renvoie à la liaison, permet d'escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [ø] et [œ]. On prononce [døzœʁ].

Le troisième procédé pour se débarrasser d'un hiatus est l'introduction d'une consonne euphonique. «*L'euphonie est la qualité des sons agréables à entendre.*» (DUBOIS, J. *et.al.* 1973 : 200).

L'euphonie s'oppose à la cacophonie (à la dissonance) qui se définit ainsi : «*on donne le nom de cacophonie à une répétition, jugée désagréable à entendre, des mêmes sons. On peut citer comme exemple ce vers de Voltaire : Non, il n'est rien que Nanine n'honore.*» (Ibid., p. 72).

Dans l'exemple «a-elle changé ?», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [], on additionne la consonne euphonique [t]. On articule [at l̃ ā e].

Dans «va-y !», la consonne [z] est introduite pour éviter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [i]. On réalise [vazi].

Notons qu'une consonne euphonique se nomme, également, un phonème éphelecytique, qui se définit ainsi : «*on donne le nom d'éphelecytique à certains sons qui peuvent s'ajouter à certaines finales vocaliques pour éviter l'hiatus.*» (Ibid., p. 194).

Les consonnes euphoniques sont les suivantes : [l], [t] et [z].

Le quatrième moyen auquel on recourt pour escamoter l'hiatus est l'élision, dont la définition est la suivante : il s'agit «*de l'effacement d'un élément vocalique final d'un*

mot devant un élément vocalique initial d'un autre, devant un h muet ou devant certains mots commençant par le glide [j]. L'apostrophe est, en français, le signe graphique de l'élision.» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 733).

Dans l'exemple «l'école», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [e], la première est supprimée. Elle est remplacée par l'apostrophe.

Dans «l'homme», pour esquiver l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [] et [ɔ], l'apostrophe se substitue au schwa.

Dans «s'il vous plaît», pour escamoter l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [i] et [i], faisant partie de deux mots qui se suivent, l'apostrophe remplace la première.

Le cinquième procédé auquel on fait appel pour éviter l'hiatus est l'emploi d'un mot à la place d'un autre, sachant qu'ils ne sont pas du même genre. Dans «mon ardoise», pour contourner l'hiatus, la rencontre des voyelles orales [a] et [a], appartenant à deux mots qui se suivent, l'adjectif possessif du genre féminin «ma» est remplacé par l'adjectif possessif du genre masculin «mon».

Cours n° 10 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : La liaison

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de la liaison

II.2. Exemples relatifs à la liaison

II.3. Les types de liaison

II.3.1. Les liaisons obligatoires

II.3.2. Les liaisons facultatives

II.3.3. Les liaisons interdites

II.3.4. Les liaisons fautives

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types de liaison.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition de la liaison :

«La liaison, en français, est un phénomène de sandhi, un terme hérité des anciens grammairiens de l'Inde. Il signifie, littéralement, mettre ensemble, joindre. »
(DUBOIS, J. *et.al.* 1973 : 425).

En phonétique du français, ce terme est utilisé pour désigner les modifications de prononciation subies par les mots qui se lient. Ces changements se rapportent à l'adjonction d'une consonne entre deux mots qui se suivent, dont le premier se termine par une voyelle et le second commence par une autre.

La liaison est une forme de métaplasme, un changement *phonétique* «*consistant dans l'altération d'un mot par la suppression, l'addition ou la permutation de phonèmes : l'élision a trait à l'effacement de la voyelle finale d'un mot devant la voyelle initiale du mot suivant, devant le h muet ou devant certains mots commençant par le glide [j]. La liaison, quant à elle, correspond à l'ajout d'une consonne entre deux mots qui se succèdent, dont le premier se termine par une voyelle et le deuxième commence par une autre. La permutation consiste à intervertir deux phonèmes de la chaîne parlée sur l'axe horizontal.*» (Ibid., p. 318).

II.2. Exemples relatifs à la liaison :

Dans l'exemple «les Allemands», la modification phonétique (de prononciation) se rapporte à l'insertion de la consonne [z] entre le déterminant «les», qui se termine par la voyelle orale [e], et le nom propre «Allemands» commençant par la voyelle orale [a]. On réalise [lezalmā].

Dans «quand est-ce que nous faisons ce travail ?», le changement phonétique est propre à l'ajout de la consonne [t], qui est sœur de la consonne [d], entre «quand», se terminant par la voyelle nasale [ā], et «est» commençant par la voyelle orale []. On articule [kāt sk nuf z̃s travaj].

Dans l'exemple «un grand immeuble», la modification phonétique a trait à l'introduction de la consonne [t], qui est sœur de la consonne [d], entre l'épithète «grand», qui se termine par la voyelle nasale [ā], et le substantif «immeuble», qui commence par la voyelle orale écartée [i]. On réalise [ægrātimœbl].

II.3. Les types de liaison :

Il existe, en phonétique du français, les types de liaison suivants :

II.3.1. Les liaisons obligatoires :

La liaison est obligatoire entre le déterminant et le nom (ex. les exercices, des îles, ces agrafes), entre le pronom personnel sujet et le verbe (ex. nous écoutons de la musique. Si vous êtes prêt, nous commençons.), après le pronom indéfini «on» (ex. on a pris les vacances d'hiver.), après le présentatif «c'est» (ex. c'est une jolie ville.), entre le pronom complément et le pronom adverbial «en» (ex. je vous y conduirai, si vous voulez.), entre un adjectif qualificatif antéposé et un nom (ex. un petit homme, «*admirez ce grand espace et ces beaux arbres.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 103)), entre le verbe et le pronom postposé (ex. est-il content ? Que fait-on ?), entre les auxiliaires être et avoir et les participes passés des formes verbales composées (ex. elle est arrivée à huit heures. Ils ont eu de bonnes notes.), entre un adverbe monosyllabique et un adjectif qualificatif (ex. «*ce tableau très abstrait est le plus original du musée. Vous êtes mieux informé que je ne le suis.*» (Ibid.)), entre une

préposition monosyllabique et un groupe nominal ou un groupe pronominal (ex. «*dans une heure, nous serons chez eux et nous prendrons le café sous un arbre.*» (Ibid.)), entre la conjonction de subordination «quand» et un pronom ou un nom (ex. «*quand il reviendra et quand Hélène arrivera, nous parlerons de tout cela.*» (Ibid.)), entre le mot interrogatif «quand» et la locution «est-ce que» dans l'interrogation directe (ex. quand est-ce qu'on arrive ?), dans certaines locutions (ex. avant-hier, c'est-à-dire, plus ou moins, de temps en temps, de temps à autre, tout à coup, tout à fait, tout à l'heure), entre le pronom relatif «dont» et le pronom personnel indéfini «on» ou le pronom impersonnel «il» (ex. «voilà le sujet dont on ne parle jamais, mais dont il faudrait parler.» (Ibid.)).

II.3.2. Les liaisons facultatives :

La liaison est facultative entre un nom pluriel et un adjectif qualificatif postposé (ex. «*certains marins européens sont devenus des personnages illustres.*» (Ibid., p. 106), entre deux verbes qui se suivent (ex. «*j'allais oublier, il est entré à l'hôpital, tu dois aller le voir.*» (Ibid.)), entre un verbe et un complément (ex. «*ce rosier fleurit au printemps.*» (Ibid.)), entre un verbe et un adverbe (ex. «*il est encore en fleurs à l'automne.*» (Ibid.)), après les adverbes de négation «pas», «plus» et «rien» (ex. «*ne commets pas une bêtise, ne dis rien à personne.*» (Ibid.)), après un adverbe polysyllabique (ex. «*c'est assez inhabituel, c'est même tout à fait exceptionnel et c'est extrêmement important.*» (Ibid.)), après la conjonction de coordination qui exprime la concession «mais» (ex. «*la liaison, c'est difficile mais on va y arriver.*» (Ibid.)), après les prépositions dissyllabiques «avant», «après», «depuis», «devant», «durant», «pendant», «suivant» (ex. «*depuis un an, pendant une demi-heure, il fait une petite promenade après avoir mangé.*» (Ibid.)).

Remarque :

Lorsqu'on parle d'une liaison facultative, on réalise de deux manières. Une liaison facultative, comme son nom le suggère, n'est pas obligatoire. Cependant, le choix de la faire relève d'un niveau de langue soutenu. Le fait de s'en passer indique un registre de langue familier.

II.3.3. Les liaisons interdites :

La liaison est interdite devant le «h» dit «aspiré» (ex. BENMHIDI et AMIROUCHE sont deux héros de la guerre de libération nationale. «*En haut d'un arbre, quelques hiboux hululaient.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 104). «*Un Hongrois, très hardi, a ramassé des hérissons.*» (Ibid.)), devant les adjectifs numéraux cardinaux «huit» et «onze» (ex. «*les huit délégués de nos onze usines sont en grève.*» (Ibid.)), entre un nom singulier et un adjectif qualificatif postposé, sauf dans «l'accent aigu» (ex. «*ce mot est un mot injurieux, c'est un mot à ne pas dire.*» (Ibid.)).

«*On tourne un film dans le jardin accueillant d'une maison anglaise.*» (Ibid.), entre un syntagme nominal sujet et un verbe (ex. «*l'avion a atterri. Le président apparaît. Un garçon accourt vers lui.*» (Ibid.)), entre un pronom polysyllabique et un verbe (ex. «*certains espèrent que quelqu'un osera prendre la parole.*» (Ibid.)), entre un pronom sujet postposé et un syntagme verbal (ex. «*peut-on interrompre la communication ?*» (Ibid.)), entre un mot interrogatif et un syntagme verbal, sauf dans «comment allez-vous ?» (Ex. depuis quand est-il enfermé ? Comment ouvrir cette porte ? (Ibid.)), après la conjonction de coordination «et» (ex. «*on passera et on repassera ici et ailleurs.*» (Ibid.)), lorsque deux [z] se suivent (ex. ils sont allés au zoo.), dans certaines locutions (ex. nous nous sommes retrouvés nez à nez), devant certains mots commençant par le glide [j], hormis dans «les yeux» (ex. les yaourts), entre un adverbe et un adjectif qualificatif (ex. c'est vraiment ennuyeux.).

II.3.4. Les liaisons fautives :

Il existe trois types de liaisons fautives.

II.3.4.1. Le pataquès :

Cette liaison défectueuse consiste à «*substituer un [z] à un [t], ou réciproquement un [t] à un [z].*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 1606). (Ex. dans «elles sont habillées de blanc», au lieu de réaliser [l̥s̥tabijed bl̥ā], certains locuteurs articulent erronément [l̥s̥zabijed bl̥ā]. Dans «il a gagné vingt euros», au lieu de prononcer [ilaga eṽ t̥ɔro], certains sujets parlants produisent incorrectement [ilaga eṽ z̥ɔro]. Dans «tu peux avoir la moyenne», au lieu de réaliser [typ̥ɔzavwarlamwaj n], certains locuteurs articulent faussement [typ̥ɔtavwarlamwaj n].

II.3.4.2. Le cuir :

Le cuir est une erreur de liaison consistant à «*introduire un [t] qui n'existe pas entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 521). (Ex. dans «il a été chanceux», au lieu de produire [ilaete ās̥ɔ], certains sujets parlants prononcent erronément [ilatete ās̥ɔ]. Dans «elle a un beau chapeau », au lieu d'articuler [l̥āɕebo apo], certains locuteurs prononcent incorrectement [lat̥ɕebo apo].

II.3.4.3. Le velours :

Le velours est une erreur de liaison consistant à «*insérer un [z] inexistant entre deux mots qui se suivent.*» (Ibid., p. 2366). (Ex. dans «Malika a quatre enfants», on parle du velours lorsqu'on réalise incorrectement [malikaakat̥r z̥āf̥ā]. Dans «moi aussi», certains locuteurs réalisent faussement [mwazosi].

Cours n° 11 :

Module : Phonétique corrective

L'intitulé du cours : L'enchaînement

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du cours :

I. L'objectif du cours

II. Le contenu du cours

II.1. La définition de l'enchaînement

II.2. Les types d'enchaînement

I. L'objectif du cours :

Le cours se fixe pour objectif de faire découvrir aux étudiants les types d'enchaînement, de leur faire comprendre que l'enchaînement est distinct de la liaison.

II. Le contenu du cours :

II.1. La définition de l'enchaînement :

L'enchaînement consiste à «*mettre ensemble la consonne finale prononcée d'un mot et la voyelle initiale du mot suivant.*» (Dictionnaire Le Nouveau Petit Robert, 1995 : 753).

Notons que l'enchaînement s'effectue à l'intérieur d'un groupe rythmique, «*une unité de la phrase française composée d'un groupe de syllabes et caractérisée par la présence d'un accent sur la dernière voyelle prononcée.*» (Ibid., p. 2013).

II.2. Les types d'enchaînement :

Il existe deux types d'enchaînement.

II.2.1. L'enchaînement consonantique :

On en parle lorsque la consonne finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant pour former une syllabe (ex. une amie).

Dans cet exemple, la consonne finale articulée [n] du déterminant «une» s'enchaîne à la voyelle initiale [a] du substantif «amie» pour constituer la syllabe /na/.

Nous rappelons que l'enchaînement consonantique modifie le découpage syllabique (ex. elle arrête un voleur. [elɑR t̃œvɔlœR///]). Le découpage syllabique sans enchaînement est le suivant : / l-a-R t̃œ-vɔ-lœR/.

Lorsqu'on fait l'enchaînement, le découpage syllabique devient ainsi : / -la-R -f̃œ-vɔ-lœR/. Dans ce découpage, il existe deux enchaînements consonantiques : le premier se fait entre la consonne /l/ et la voyelle orale /a/ avec l'apparition de la syllabe /la/, le second s'effectue entre la consonne /t/ et la voyelle nasale /œ/ avec la formation de la syllabe /t̃œ/.

Notons qu'en découpage syllabique, les traits d'union marquent les frontières entre les syllabes.

II.2.2. L'enchaînement vocalique :

On en parle quand la voyelle finale réalisée d'un mot s'enchaîne à la voyelle initiale du mot suivant. Les deux voyelles enchaînées se prononcent en seul groupe de souffle au sein duquel la voix ne s'arrête pas (il n'y a pas de coupure ou de pause entre les voyelles enchaînées) (ex. tu as volé une orange. [tyjavɔleynɔRā ///]). Dans cet exemple, il existe deux enchaînements vocaliques : le premier se fait entre les voyelles orales [y] et [a], le deuxième s'effectue entre [e] et [y].

Travaux dirigés relatifs au schwa avec leurs corrigés

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. l'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront en mesure de réaliser le schwa quand il y a une suite de trois consonnes.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Citez dix exemples où le schwa se réalise obligatoirement.

I.2.2. Son corrigé :

Les dix exemples où le schwa se réalise obligatoirement sont les suivants :

Département [depart m̄]

Entrepreneur [ãtr pR nœR]

Gendarmerie [ãdarm ri]

Fermeture [f r̄m tyR]

Contre- performance [k ɔ̃tr p r̄fɔ̃rm̄s]

Tourne- disque [turn disk]

Tournevis [turn vis]

Acharnement [a ar̄n m̄]

Contournement [kʰturn m̄]

Renforcement [r̄fɔrs m̄]

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Le deuxième travail dirigé se fixe pour objectif de rappeler aux étudiants que lorsque deux schwas se suivent dans je me , je te , je ne , je le , on peut soit maintenir les deux, soit se passer de celui de je , soit laisser tomber ceux de me , te , ne et le .

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

«Réalisez de trois manières différentes les énoncés suivants.» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 90).

1. Je te garde une place.
2. Je te rappelle.
3. Je le connais.
4. Je me lève.

II.2.2. Son corrigé :

Le premier énoncé :

- a. Je te garde une place [t gardynplas]. Dans cette réalisation, les schwas de je et te sont maintenus.
- b. Je te garde une place [t gardynplas]. Dans cette articulation, on laisse tomber le schwa de je et on maintient celui de te .

La consonne [] est assourdie (elle devient sourde) au contact de la consonne voisée [t], elle est remplacée par la consonne sœur [].

c. Je te garde une place [tgardynplas]. Dans ce cas, on garde le schwa de je et on se passe de celui de te .

Le deuxième énoncé :

a. Je te rappelle [t rap l]. Dans cette réalisation, les schwas de je et te sont maintenus.

b. Je te rappelle [t rap l]. Dans cette prononciation, on laisse tomber le schwa de je et on garde celui de te .

La consonne [] est assourdie (elle devient sourde) au contact de la consonne non-voisée [t], elle est remplacée par la consonne sœur [].

c. Je te rappelle [t rap l]. Dans ce cas, on garde le schwa de je et on laisse tomber celui de te .

Le troisième énoncé :

a. Je le connais [l kɔn]. Dans cette réalisation, on garde les schwas de je et te .

b. Je te connais [l kɔn]. Dans celle- là, on laisse tomber le schwa de je et on maintient celui de le .

c. Je le connais [lkɔn]. Dans ce cas, on maintient le schwa de je et on se passe de la réalisation de celui de le .

Le quatrième énoncé :

a. Je me lève [m l v]. Dans cette réalisation, on maintient les schwas de je et me .

b. Je me lève [m l v]. Dans celle- là, on laisse tomber le schwa de je et on garde celui de me .

c. Je me lève [ml v]. Dans ce cas, on garde le schwa de je et on se passe de celui de me .

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. l'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les mots où le schwa se réalise obligatoirement et ceux où il ne s'articule pas.

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

a. Rangez ces mots dans le tableau suivant :

Un abonnement, un gouvernement, un tremblement, un équipement, un appartement, un accouchement, prochainement, exactement, rarement, injustement, subitement, autrement.

Les mots où le schwa se réalise obligatoirement	Ceux où il ne s'articule pas

b. Soulignez les schwas prononcés :

«Notre recette du jour : le pamplemousse aux crevettes. On ne peut pas faire plus simple ! Pour deux personnes, voici ce qu'il vous faudra : un pamplemousse, 100 grammes de crevettes, un demi-citron, de la mayonnaise, une pointe de concentré de tomate. Coupez le pamplemousse en deux et videz-le délicatement sans l'abîmer. Récupérez la chair en prenant soin de bien enlever les peaux de séparation. Pressez le citron. Puis mélangez délicatement les crevettes décortiquées avec le pamplemousse, le jus de citron et la mayonnaise. Gardez-en quelques-unes pour la présentation. Ensuite, garnissez les demi-pamplemousses avec le mélange. Sur le dessus, ajoutez quelques crevettes et une pointe de concentré de tomate. Mettez au frigo et servez bien frais. Vous verrez, c'est délicieux !» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 90).

c. Soulignez les schwas prononcés dans la conversation téléphonique suivante :

«Allô...Ah, c'est toi ?...Non, non, tu ne me dérange pas...Non, non, je t'assure...Je te dis que non ! Oui, je pars demain...Non, pas samedi, demain...Quand je reviens ? Oh, ça, je ne sais pas !...Cette semaine ou la semaine prochaine, je ne sais pas...Non, vraiment, je ne peux pas te le dire maintenant, je ne le sais pas moi-même...Oui, je te le dirai, promis...Ce sera peut-être possible, je vais voir...Mais, oui, je te téléphonerai...Oui, dès que j'arriverai... Tu viendras me chercher ? Bon

d'accord... Mais si, je veux bien... Je te dis que je ne sais pas encore. Ecoute, on se rappelle... C'est ça... Oui, je t'embrasse... Au revoir ! » (Ibid.).

III.2.2. Son corrigé :

a. Je range les mots dans le tableau :

Les mots où le schwa se prononce obligatoirement	Ceux où il ne s'articule pas
Un gouvern <u>e</u> ment, un trembl <u>e</u> ment, un appart <u>e</u> ment, exact <u>e</u> ment, injust <u>e</u> ment, aut <u>e</u> rement.	Un abonn <u>e</u> ment, un équip <u>e</u> ment, un accouch <u>e</u> ment, prochain <u>e</u> ment, rarement, subit <u>e</u> ment.

b. Je souligne les schwas prononcés :

«Notre recette du jour : le pamplemousse aux crevettes. On ne peut pas faire plus simple ! Pour deux personnes, voici ce qu'il vous faudra : un pamplemousse, 100 grammes de crevettes, un demi-citron, de la mayonnaise, une pointe de concentré de tomate. Coupez le pamplemousse en deux et videz-le délicatement sans l'abîmer. Récupérez la chair en prenant soin de bien enlever les peaux de séparation. Pressez le citron. Puis mélangez délicatement les crevettes décortiquées avec le pamplemousse, lejus de citron et la mayonnaise. Gardez-en quelques-unes pour la présentation. Ensuite, garnissez les demi-pamplemousses avec le mélange. Sur le dessus, ajoutez quelques crevettes et une pointe de concentré de tomate. Mettez au frigo et servez bien frais. Vous verrez, c'est délicieux !»

c. Je souligne les schwas prononcés dans la conversation téléphonique :

«Allô... Ah, c'est toi ?... Non, non, tu ne me déranges pas... Non, non, je t'assure... Je te dis que non !... Oui, je pars demain... Non, pas samedi, demain... Quand je reviens ? Oh, ça je ne sais pas !... Cette semaine ou la semaine prochaine, je ne sais pas... Non, vraiment, je ne peux pas te le dire maintenant, je ne le sais pas moi-même... Oui, je te le dirai, promis... Ce sera peut-être possible, je vais voir... Mais oui, je te téléphonerai... Oui, dès que j'arriverai... Tu viendras me chercher ? Bon d'accord... Mais si, je veux bien... Je te dis que je ne sais pas encore. Ecoute, on se rappelle... C'est ça... Oui, je t'embrasse... Au revoir !»

Le plan du quatrième travail dirigé :

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

IV.2. Son contenu

IV.2.1. Son énoncé

IV.2.2. Son corrigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé :

Au terme du quatrième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de réaliser comme les locuteurs du midi (du sud de la France), dont la prononciation est, souvent, caractérisée par la présence du [] caduc (du schwa).

IV.2. Son contenu :

IV.2.1. Son énoncé :

Lisez le passage suivant en articulant comme les locuteurs du midi (du sud de la France) :

«Le film «Marius et Jeannette», tourné en 1997 par Roger GUEDIGUIAN, raconte les amours de Marius et Jeannette qui vivent dans les quartiers Nord de Marseille. Marius vit seul dans une cimenterie désaffectée qui domine le quartier. Il est le gardien de cette usine en démolition. Jeannette, elle, élève seule ses deux enfants, avec un petit salaire de caissière. Leur rencontre ne sera pas simple car ils sont blessés par la vie. Comme le dit le réalisateur, c'est une histoire d'amour chez les pauvres.»
(Ibid.).

IV.2.2. Son corrigé :

Je lis le passage suivant en articulant comme les locuteurs du midi (du sud de la France) :

«Le film (e) «Marius et Jeannette», tourné en 1997 par Roger GUEDIGUIAN, raconte les amour(e)s de Marius et Jeannette qui vivent dans les quartiers Nord (e) de Marseille. Marius vit dans une cimenterie désaffectée qui domine le quartier. Il est le gardien de cette usine en démolition. Jeannette, elle, élève seule ses deux enfants, avec un salaire de caissière. Leur rencontre ne sera pas simple car ils sont blessés par la vie. Comme le dit le réalisateur(e), c'est une histoire d'amour (e) chez les pauvres.»

Travail dirigé ayant trait à l'hiatus avec son corrigé

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du travail dirigé :

I. L'objectif du travail dirigé

II. Son contenu

II.1. Son énoncé

II.2. Son corrigé

I. L'objectif du travail dirigé :

Au terme de ce travail dirigé, les étudiants seront en mesure de distinguer entre les mots commençant par le «h» dit «non-aspiré» ou «muet», permettant de faire la liaison et l'élision, et ceux commençant par le «h» dit «aspiré», empêchant de les effectuer. Nous rappelons que la liaison et l'élision sont deux procédés utilisés pour contourner l'hiatus.

A travers le présent travail dirigé, ils vont découvrir que le «h» dit «non-aspiré» ou «muet» est présent dans les mots d'origine grecque, ceux qui commencent par les préfixes «hydro», «hyper», «hypo», «hypno» et «hyst», dans ceux où le «h» est placé à l'intérieur entre deux voyelles, dans certains mots de souche latine.

Ils vont découvrir, également, que le «h» dit «aspiré» se rencontre dans les mots d'origine arabe, dans ceux de souche germanique, ceux empruntés à des langues comme l'anglais, l'allemand, le néerlandais et les langues nordiques (le suédois, le danois, le norvégien et l'islandais).

II. Son contenu :

II.1. Son énoncé :

Dans la liste suivante, distinguez entre les mots commençant par un «h» dit «aspiré» et ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

Harpe, hanter, heurter, harceler, un haricot, habituer, les hydrocarbures, une hypertension, les homophones, un héros, un héron, un hameau, les yeux hagards, un hennissement, un Havanais, un homard, un hublot, un hors-jeu, un hippopotame, un hippodrome, un hold-up, c'est honteux, un hot-dog, une housse, une horde, des hormones, un huissier, un humoriste, une hypnose, une hystérie, ahuri, cohérent, dehors, ébahi, envahir, cohésion, trahison.

II.1. Son corrigé :

La distinction entre les mots commençant par un «h» dit «aspiré» et ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

Les mots commençant par un «h» dit «aspiré»	Ceux commençant par un «h» dit «non-aspiré» ou «muet»
Une harpe, hanter, heurter, harceler, un haricot, un héros, un héron, un hameau, les yeux hagards, un hennissement, un Havanais, un homard, un hublot, un hors-jeu, un hold-up, c'est honteux, un hot-dog, une housse, une horde.	Habituer, les hydrocarbures, une hypertension, les homophones, un hippopotame, un hippodrome, des hormones, un huissier, un humoriste, une hypnose, une hystérie, ahuri, cohérent, dehors, ébahi, envahir, cohésion, trahison.

Travaux dirigés se rapportant à la liaison avec leurs corrigés

Module : Phonétique articulatoire

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées (Phonétique et phonologie)

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme du premier travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre les différents types de liaison.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, dites de quels types de liaison il s'agit.

a. Aimez-vous les hors d'œuvre ?

b. Rachid, prenez des haricots.

c. Je suis heureux de vous avoir parmi nous.

d. Mon ami a décroché son baccalauréat avec la mention très bien.

e. Les onze ans que j'avais passés à Londres étaient magnifiques.

f. Elles ont eu leurs diplômes avec la mention très honorable.

g. Cette horde de gamins s'est attaquée au siège de l'entreprise.

h. Notre voisin est un horloger.

i. Ce métier ouvre droit à de nouveaux horizons.

j. L'administration répartit les horaires de travail.

k. Les hooligans ont saccagé les sièges du métro.

l. Son visage est hâlé de soleil.

m. Son haleine sent l'ail.

n. Cette femme est haineuse.

o. Ces hommes sont humbles.

p. «*Un paquebot égyptien entre au port.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 103).

q. «*Jean a cherché un appartement à acheter ou une maison à louer.*» (Ibid.).

r. «*Le frein a lâché et le camion a dévalé la pente. L'accident a fait deux blessés.*» (Ibid.).

s. «*Lyon est à quelle distance de Paris.*» (Ibid.).

t. «*Quelqu'un a frappé à la porte.*» (Ibid.).

u. «*Pourquoi a-t-on interrompu cette conversation.*» (Ibid.).

v. «*Il a commandé du vin et un plateau de fromage.*» (Ibid.).

I.2.2. Son corrigé :

Les types de liaison :

- a. Aimez-vous les hors d'œuvre ? La liaison est interdite entre «les» et «hors d'œuvre», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- b. Rachid, prenez des haricots. La liaison est interdite entre «des» et «haricots», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».
- c. Je suis heureux de vous avoir parmi nous. La liaison est obligatoire entre le verbe être au présent de l'indicatif à la première personne du singulier «suis» et l'attribut «heureux», entre le pronom complément «vous» et le verbe avoir à l'infinitif.
- d. Mon ami a décroché son baccalauréat avec la mention très honorable. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif possessif) «mon» et le substantif «ami», entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «honorable», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- e. Les onze ans que j'avais passés à Londres étaient magnifiques. La liaison est interdite entre l'article défini «les» et l'adjectif numéral cardinal «onze». Elle est facultative entre «passés» et le complément «à Londres». Elle est interdite entre le nom propre «Londres» et le verbe être à l'imparfait à la troisième personne du pluriel «étaient».
- f. Elles ont eu leurs diplômes avec la mention très honorable. La liaison est obligatoire entre le pronom personnel sujet «elles» et l'auxiliaire avoir «ont», entre le même auxiliaire et le participe passé du verbe avoir «eu», entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «honorable», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- g. Cette horde de gamins s'est attaquée au siège de l'entreprise. La liaison est interdite entre le déterminant (l'adjectif possessif) «cette» et le nom «horde», en raison de la présence du «h» dit «aspiré». Elle est obligatoire entre «s'est» et le participe passé «attaquée».
- h. Notre voisin est un horloger. La liaison est interdite entre le substantif «voisin» et le verbe être à la troisième personne du singulier «est». Elle est obligatoire entre le même verbe et l'article indéfini «un», entre le même déterminant et le nom «horloger», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».
- i. Ce métier ouvre droit à de nouveaux horizons. La liaison est obligatoire entre l'épithète antéposée «nouveaux» et le substantif «horizons», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

j. L'administration répartit les horaires de travail. La liaison est obligatoire entre l'article défini «les» et le substantif «horaires», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

k. Les hooligans ont saccagé les sièges du métro. La liaison est interdite entre le déterminant «les» et le substantif «hooligans», en raison de la présence du «h» dit «aspiré», entre le même nom et l'auxiliaire avoir «ont».

l. Son visage est hâlé de soleil. La liaison est interdite entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est» et l'attribut «hâlé», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».

m. Son haleine sent l'ail. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif qualificatif) «son» et le nom «haleine», à cause de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

n. Cette femme est haineuse. La liaison est interdite entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est» et l'attribut «haineuse», en raison de la présence du «h» dit «aspiré».

o. Ces hommes sont humbles. La liaison est obligatoire entre le déterminant (l'adjectif possessif) «ces» et le nom «hommes», entre le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «sont» et l'attribut «humbles», en raison de la présence du «h» dit «non-aspiré» ou «muet».

p. «*Un paquebot égyptien entre au port*». La liaison est interdite entre le substantif au singulier «paquebot» et l'épithète postposée «égyptien».

q. «*Jean a cherché un appartement à acheter ou une maison à louer*». La liaison est interdite entre le nom propre «Jean» et le verbe chercher au passé composé à la troisième personne du singulier «a cherché». Elle est obligatoire entre le déterminant (l'article défini) «un» et le substantif «appartement». Elle est interdite entre «appartement» et «à acheter», entre «une maison» et «à louer».

r. «*Le frein a lâché et le camion a dévalé la pente. L'accident a fait deux blessés*». La liaison est interdite entre le syntagme nominal «le frein» et le syntagme verbal «a lâché», entre «le camion» et «a dévalé», entre «l'accident» et «a fait».

s. «*Lyon est à quelle distance de Paris ?*». La liaison est interdite entre le nom propre «Lyon» et le verbe être au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «est». Elle est facultative entre le même verbe et le complément «à quelle distance?».

t. «*Quelqu'un a frappé à la porte*». La liaison est interdite entre «quelqu'un» et «a frappé».

u. «*Pourquoi a-t-on interrompu cette conversation ?*». La liaison est obligatoire entre le pronom indéfini «on» et le participe passé du verbe interrompre «interrompu».

v. «*Il a commandé du vin et un plateau de fromage*». La liaison est interdite entre le nom «vin» et la conjonction de coordination «et», entre la même conjonction de coordination et l'article défini «un».

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

A l'issue du deuxième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire les liaisons obligatoires.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Dans les phrases suivantes, faites les liaisons obligatoires.

a. «*D'un commun accord, les gouvernements ont lancé un grand emprunt qu'ils rembourseront quand ils le pourront.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011, 103).

b. «*Nous recherchons un très bon hôtel, deux étoiles au minimum, pas trop éloigné de la gare.*» (Ibid.).

c. «*On déjeunera en plein air, dans un restaurant tranquille, sous une tonnelle bien ombragée.*» (Ibid.).

d. «*Quand on n'a que l'amour, une chanson très émouvante dont on se souvient.*» (Ibid.).

II.2.2. Son corrigé :

Les liaisons obligatoires :

a. «*D'un commun accord, les gouvernement ont lancé un grand emprunt qu'ils rembourseront quand ils le pourront*». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre

«commun» et «accord» (on articule [kɔm̃œnakɔR]), entre «grand» et «emprunt» (on prononce [grātāpr̃œ]), entre «quand» et «ils» (on réalise [kāt̃il]).

b. «*Nous recherchons un très bon hôtel, deux étoiles au minimum, pas trop éloigné de la gare*». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre l'épithète antéposée «bon» et le nom «hôtel» (on articule [bɔnɔt l]), entre l'adjectif numéral cardinal «deux» et le nom «étoiles» (on prononce [døzetwal]), entre «pas» et «éloigné» (on réalise [tɾopelwa e]).

c. «*On déjeunera en plein air, dans un restaurant tranquille, sous une tonnelle bien ombragée*». Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre l'épithète antéposé «plein» et le substantif «air» (on réalise pl n R], entre la préposition «sous» et l'article indéfini «une» (on prononce [suzyn]), entre l'adverbe «bien» et l'adjectif qualificatif «ombragée» (on réalise [bj̃ ñɔbra e]).

d. «*Quand on n'a que l'amour, une chanson très émouvante dont on se souvient.* » (Ibid.). Dans cet énoncé, la liaison est obligatoire entre «quand» et «on» (on articule [kāt̃ɔ]), entre l'adverbe «très» et l'adjectif qualificatif «émouvante» (on articule [tr zemuvāt]), entre le pronom relatif «dont» et le pronom indéfini «on» (on réalise [d̃ɔt̃ɔ]).

Travaux dirigés relatifs à l'enchaînement avec leurs corrigés

Module : Phonétique corrective

Niveau : Master 1

Option : Linguistique et langues appliquées

Enseignant : Dr. BOUSSEBAT Omar

Le plan du premier travail dirigé :

I.1. L'objectif du premier travail dirigé

I.2. Son contenu

I.2.1. Son énoncé

I.2.2. Son corrigé

I.1. L'objectif du premier travail dirigé :

Au terme de ce travail dirigé, les étudiants seront capables de faire la distinction entre l'enchaînement et la liaison.

I.2. Son contenu :

I.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, s'agit-il de liaisons ou d'enchaînements ?

1. «*Je hais les hésitations.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*C'est un hexagone à six côtés.*» (Ibid.).
3. «*Ils hésitent à vous héberger.*» (Ibid.).
4. «*Elle a quatre ans.*» (Ibid.).
5. «*Dans cet hebdomadaire, vous saurez tout sur les hérons et les hérissons.*» (Ibid.).
6. «*Leur hélicoptère a perdu son hélice en survolant la Hongrie.*» (Ibid.).
7. «*Près de la haie, il y a des herbes aromatiques.*» (Ibid.).

I.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. «*Je hais les hésitations*». Entre le déterminant «les» et le substantif «hésitations», il s'agit d'une liaison obligatoire [lezezitasj^h]. Dans le mot «hésitations», comme le «h» est muet, il permet de faire la liaison.
2. «*C'est un hexagone à six côtés*». Entre le présentatif «c'est» et l'article indéfini «un», la liaison est obligatoire [s t^hœ]. Elle est obligatoire entre le même article et le nom «hexagone»[œn gzagɔn]. Entre le même substantif et la préposition «à», il s'agit d'un enchaînement consonantique [ezagɔna]
3. «*Ils hésitent à vous héberger*». Entre le pronom personnel sujet «ils» et le verbe hésiter au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «hésitent», la liaison est obligatoire [ilzezit]. Entre le même verbe et la préposition «à», on parle d'un enchaînement consonantique [ezita]. Entre le pronom complément «vous» et le verbe héberger à l'infinitif, la liaison est obligatoire [vuzeb rge].
4. «*Elle a quatre ans*». Entre le pronom personnel sujet «elle» et le verbe avoir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «a», il est question d'un enchaînement consonantique [la]. Entre l'adjectif numéral cardinal «quatre» et le nom «ans», on parle d'un enchaînement consonantique [katrā].
5. «*Dans cet hebdomadaire, vous saurez tout sur les hérons et les hérissons*». Entre l'adjectif démonstratif «cet» et le substantif «hebdomadaire», la liaison est obligatoire [s t bdɔmad r]. Comme le «h» est aspiré, elle est interdite entre l'article défini «les» et le substantif «hérons» [le'er^hɔ̃], entre le même article et le nom «hérissons» [le'eri-s^hɔ̃].
6. «*Leur hélicoptère a perdu son hélice en survolant la Hongrie*». Entre le déterminant «leur» et le nom «hélicoptère», il s'agit d'un enchaînement consonantique [lœrelikɔpt r]. La liaison est obligatoire entre l'adjectif possessif «son» et le substantif «hélice» [sɔnelis]. Notons que le «h» est muet à l'initiale des noms «hélicoptère» et «hélice». La liaison est interdite entre le déterminant «la» et le nom propre «Hongrie», en raison de la présence du «h» dit «aspiré» [la*^hɔ̃gri].
7. «*Près de la haie, il y a des herbes aromatiques*». Comme le «h» est aspiré, la liaison est interdite entre l'article défini «la» et le nom «haie» [la']. Elle est obligatoire entre le déterminant «les» et le nom «herbes» car le «h» est muet [lez rb]. Entre le même substantif et l'épithète «aromatiques», elle est facultative [rb zarɔmatik] ou [rbarɔmatik]. Notons qu'avec la deuxième articulation [rbarɔmatik], on parle plutôt d'un enchaînement consonantique avec l'apparition de la syllabe /ba/.

Le plan du deuxième travail dirigé :

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé

II.2. Son contenu

II.2.1. Son énoncé

II.2.2. Son corrigé

II.1. L'objectif du deuxième travail dirigé :

Au terme du deuxième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la différence entre la liaison et l'enchaînement.

II.2. Son contenu :

II.2.1. Son énoncé :

Dans les énoncés suivants, peut-on faire des liaisons ou des enchaînements ?

1. «*Tu pars en voyage ?*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*Elle court où comme ça ?*» (Ibid.).
3. «*Elle court acheter le dernier Iphone.*» (Ibid.).
4. «*Ça sert à quoi ?*» (Ibid.).
5. «*Tu dors où ce soir ? Tu dors ici ?*» (Ibid.).
6. «*Non, je dors à l'hôtel.*» (Ibid.).
7. «*Le chien le mord au mollet.*» (Ibid.).
8. «*Il patiente un court instant.*» (Ibid.).
9. «*Il regarde vers elle.*» (Ibid.).

II.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. Tu pars en voyage. Entre la consonne articulée [ʀ] du verbe partir au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «pars» et la voyelle nasale [ɑ̃], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rɑ̃/.

2. Elle court où comme ça ? Entre la consonne prononcée [ʀ] du verbe courir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «court» et la voyelle orale fermée [u], on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ru/.

3. Elle court acheter le dernier Iphone. Entre la consonne réalisée [ʀ] du verbe courir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «court» et la voyelle orale initiale [a] du verbe acheter à l'infinitif, il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/. Entre la consonne finale qui ne s'articule pas [ʀ] de l'adjectif numéral ordinal «dernier» et la diphtongue [aj] du nom «Iphone», on parle d'une liaison, avec l'apparition de la syllabe /raj/.

4. Ça sert à quoi ? Entre la consonne produite [ʀ] du verbe servir au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «sert» et la voyelle orale ouverte [a], il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/.

5. Tu dors où ce soir ? Tu dors ici ? Entre la consonne réalisée [ʀ] du verbe dormir au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «dors» et la voyelle orale fermée [u], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ru/. Entre la consonne prononcée du même verbe [ʀ] et la voyelle orale fermée [i] de l'adverbe «ici», on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ri/.

6. Non, je dors à l'hôtel. Entre la consonne prononcée du verbe dormir au présent de l'indicatif à la première personne du singulier «dors» et la voyelle orale ouverte [a], il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ra/.

7. Le chien le mord au mollet. Entre la consonne articulée du verbe mordre au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «mord» et la voyelle orale mi-fermée [o], on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /ro/.

8. Il patiente un court instant. Entre la consonne finale prononcée [t] du verbe patienter au présent de l'indicatif à la troisième personne du singulier «patiente» et la voyelle nasale [œ̃], il est question d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /tœ̃/. Entre la consonne réalisée [ʀ] de l'épithète antéposée «court» et la voyelle nasale initiale [œ̃] du substantif «instant», on parle d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rœ̃/.

9. Il regarde vers elle. Entre la consonne finale [ʀ] de la préposition «vers» et la voyelle orale mi-ouverte [œ̃] du pronom personnel complément «elle», il s'agit d'un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rœ̃/.

Le plan du troisième travail dirigé :

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé

III.2. Son contenu

III.2.1. Son énoncé

III.2.2. Son corrigé

III.1. L'objectif du troisième travail dirigé :

A l'issue du troisième travail dirigé, les étudiants seront en mesure de faire la distinction entre la liaison et l'enchaînement.

III.2. Son contenu :

III.2.1. Son énoncé :

Qu'entendez-vous entre le nom et l'adjectif qualificatif ? Une liaison ? Un enchaînement ?

1. «*Un bel objet.*» (ABRY, D., et CHALARON, M.-L., 2011 : 102).
2. «*Un objet extraordinaire.*» (Ibid.).
3. «*Un fort accent.*» (Ibid.).
4. «*Un accent étranger.*» (Ibid.).
5. «*Un grand appartement.*» (Ibid.).
6. «*Un appartement inhabité.*» (Ibid.).
7. «*Un seul événement.*» (Ibid.).
8. «*Un magnifique avion.*» (Ibid.).
9. «*Un avion allemand.*» (Ibid.).
10. «*Un endroit étroit.*» (Ibid.).
11. «*Un agréable endroit.*» (Ibid.).

III.2.2. Son corrigé :

Les liaisons et les enchaînements :

1. Un bel objet. Entre la consonne finale prononcée [l] de l'épithète antéposée «bel» et la voyelle orale initiale [ɔ] du nom «objet», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /lɔ/.
2. Un objet extraordinaire. Entre le nom «objet» et l'adjectif qualificatif postposé «extraordinaire», la liaison est interdite.

3. Un bon accent. Entre l'épithète antéposée «bon» et le substantif «accent», la liaison est obligatoire, avec l'apparition de la syllabe /nak/.
4. Un fort accent. Entre la consonne finale articulée [ʀ] de l'adjectif qualificatif antéposé «fort» et la voyelle orale initiale [a] du nom «accent», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /rak/.
5. Un accent étranger. Entre le nom «accent» et l'épithète postposée «étranger», la liaison est interdite.
6. Un grand appartement. Entre l'adjectif qualificatif antéposé «grand» et le nom «appartement», la liaison est obligatoire, avec l'apparition de la syllabe /ta/.
7. Un appartement inhabité. Entre le substantif «appartement» et l'adjectif qualificatif postposé «inhabité», la liaison est interdite.
8. Un seul événement. Entre la consonne finale prononcée [l] de l'épithète antéposée «seul» et la voyelle orale initiale [e] du nom «événement», on entend un enchaînement consonantique, avec la création de la syllabe /le/.
9. Un magnifique avion. Entre la consonne finale réalisée [k] de l'adjectif qualificatif antéposé «magnifique» et la voyelle orale initiale [a] du substantif «avion», on entend un enchaînement consonantique, avec la création de la syllabe /ka/.
10. Un avion allemand. Entre le nom «avion» et l'adjectif qualificatif postposé «allemand», la liaison est interdite.
11. Un endroit étroit. Entre le substantif «endroit» et l'adjectif qualificatif postposé «étroit», la liaison est interdite.
12. Un agréable endroit. Entre la consonne finale articulée [l] de l'épithète antéposée «agréable» et la voyelle nasale initiale [ɑ̃] du nom «endroit», on entend un enchaînement consonantique, avec l'apparition de la syllabe /blɑ̃/.

Le plan du quatrième travail dirigé :

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé

IV.2. Son contenu

IV.2.1. Son énoncé

IV.2.2. Son corrigé

IV.1. L'objectif du quatrième travail dirigé :

Au terme du quatrième travail dirigé, les étudiants seront en mesure d'articuler de deux manières différentes : dans la première prononciation, ils font la liaison.

Dans la seconde, ils font l'enchaînement.

IV.2. Son contenu :

IV.2.1. Son énoncé :

Prononcez de deux manières.

1. «*Elles dorment encore.*» (Ibid., p. 106).
2. «*Nous sommes entrés.*» (Ibid.).
3. «*Vous êtes inquiet.*» (Ibid.).
4. «*Ils vivent ensemble.*» (Ibid.).
5. «*Ces objets ne servent à rien.*» (Ibid.).
6. «*Ils travaillent en équipe.*» (Ibid.).
7. «*Elles vous disent : au revoir.*» (Ibid.).

IV.2.2. Son corrigé :

La prononciation de deux manières :

1. Elles dorment encore. Lorsque la consonne finale qui ne se réalise pas [t] du verbe dormir au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «dorment» se lie à la voyelle nasale initiale [ɑ̃] de l'adverbe «encore» pour former la syllabe /tɑ̃/, on parle d'une liaison. Quand la consonne articulée [m] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ɑ̃] de l'adverbe «encore» pour constituer la syllabe /mɑ̃/, il s'agit d'un enchaînement consonantique.

2. Nous sommes entrés. Si la consonne finale qui ne s'articule pas [s] de l'auxiliaire être «sommes» se lie à la voyelle nasale initiale [ɑ̃] du participe passé du verbe entrer «entrés» pour former la syllabe /zɑ̃/, on parlera d'une liaison. Lorsque la consonne prononcée [m] du même auxiliaire s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ɑ̃] du participe passé du verbe entrer «entrés» pour former la syllabe /mɑ̃/, il est question d'un enchaînement consonantique.

3. Vous êtes inquiet. Quand le [s] final qui ne se réalise pas du verbe être au présent de l'indicatif à la deuxième personne du singulier «êtes» (c'est un «vous» de politesse) se lie à la voyelle nasale initiale[$\tilde{}$] de l'épithète «inquiet» pour constituer la syllabe

/z $\tilde{}$ /, on parle d'une liaison. Lorsque la consonne articulée [t] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [$\tilde{}$] de l'adjectif qualificatif «inquiet» pour former la syllabe /t $\tilde{}$ /, il s'agit d'un enchaînement consonantique.

4. Ils vivent ensemble. Si la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe vivre au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «vivent» se lie à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «ensemble» pour former la syllabe /tã/, on parlera d'une liaison. Quand la consonne réalisée [v] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale initiale [ã] de l'adverbe «ensemble» pour constituer la syllabe /vã/, il est question d'un enchaînement consonantique.

5. Ces objets ne servent à rien. Lorsque la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe servir au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «servent» se lie à la voyelle orale ouverte [a] correspondant à la préposition «à» pour former la syllabe /ta/, il s'agit d'une liaison. Si la consonne articulée [v] du même verbe s'enchaîne à la voyelle orale ouverte [a] pour constituer la syllabe /va/, on parlera d'un enchaînement consonantique.

6. Ils travaillent en équipe. Quand la consonne finale qui ne se prononce pas [t] du verbe travailler au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «travaillent» se lie à la voyelle nasale [ã] correspondant à la préposition «en» pour former la syllabe /tã/, il est question d'une liaison. Lorsque le glide yod [j] du même verbe s'enchaîne à la voyelle nasale [ã] pour constituer la syllabe /jã/, on parle d'un enchaînement consonantique.

7. Elles vous disent : «au revoir». Si la consonne finale qui ne s'articule pas [t] du verbe dire au présent de l'indicatif à la troisième personne du pluriel «disent» se lie à la voyelle orale mi-fermée [o] correspondant à l'article contracté «au» pour former la syllabe /to/, il s'agira d'une liaison. Lorsque la consonne prononcée [z] du même verbe s'enchaîne à la voyelle orale mi-fermée [o] pour constituer la syllabe /zo/, on parle d'un enchaînement consonantique.

